Zeitschrift: Acta Tropica

Herausgeber: Schweizerisches Tropeninstitut (Basel)

Band: 2 (1945)

Heft: (2): Les Glossines de l'Afrique Occidentale Française

Artikel: Les Glossines de l'Afrique Occidentale Française

Autor: Gaschen, H.

Register: Lexique

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-309953

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

X. Lexique

Alula. Dépendance isomorphe à la base de l'aile (v. fig. 9).

Anthropophilie. Caractère biologique de certains Insectes hémophages d'exploiter surtout l'homme.

Arista. Soie dont est pourvue le 3e article de l'antenne; appelée aussi soie antennaire.

Balancier. Chez les Diptères la deuxième aile est réduite à l'état d'une petite massue appelée aussi haltère.

Cerque. Pièce chitinisée de forme variable suivant les espèces. Les deux cerques sont le prolongement de l'editum, qui est lui-même le 10e tergite modifié en pièce protectrice de l'organe copulateur (syn. : forcipules supérieurs).

Chète. Soie recouvrant le corps de l'insecte.

Clearing. Terme anglais désignant l'ensemble des travaux qui ont pour but d'éclaircir, d'aérer la végétation touffue et de la rendre inhabitable aux Tsétsés. Le terme d'Eclaircissement forestier introduit par Roubaud en est la traduction.

Clypeus. Partie inférieure de la tête sur laquelle sont fixées les antennes.

Costa. Nervure épaisse qui limite l'aile antérieurement.

Coxa ou hanche, est, chez les insectes, l'article qui relie la patte aux segments du thorax.

Cueilleron. Petite écaille placée sous l'aile entre les pattes II. et III. (fig. 9).

Eclaircissement forestier. (Voir Clearing.)

Ecusson, Syn. de Scutellum (v. ce mot).

Editum. Le 10e segment abdominal transformé en bouclier protecteur de l'appareil génital mâle et qui forme la sphère caractérisant l'extrémité abdominale du mâle.

Epistome. Partie inférieure de la zone entourant la bouche.

Empodium. Pièce impaire qui se trouve entre les pulvilli à l'extrémité apicale de la patte chez certains Insectes.

Face. La région qui s'étend plus ou moins verticalement entre les yeux, de la base des antennes à la base de l'épistone.

Forcipule inférieur. Syn. de Gonopode (v. ce mot).

Forcipule supérieur. Syn. de Cerque (v. ce mot).

Haltère. Syn. de Balancier (v. ce mot).

Harpes. Pièces jumelles de l'appareil génital mâle chez les Tsétsés, formant la gaine du pénis. La forme des harpes est importante pour la détermination des Glossines du genre Fusca.

Hectors. Petites masses velues placées de part et d'autre de l'axe du corps en avant de l'hypopygium.

Hypopharynx. Pièce impaire de l'armature buccale, traversée dans toute sa longueur par le canal salivaire.

Hypopygium. Ensemble de l'appareil génital mâle chez l'Insecte.

Labelles. Syn. de Paraglosse (v. ce mot).

Labium. Lèvre inférieure ; comme le labre ou lèvre supérieure, sa forme varie suivant l'ordre d'Insecte que l'on étudie.

Labre. Lèvre supérieure ; il est allongé chez les Insectes piqueurs, tandis qu'il est court et trapu chez les Insectes broyeurs.

Macrochète. Grande soie garnissant diverses parties du corps de l'Insecte.

Membrane connective. Membrane intermédiaire reliant entre eux les cerques dans les groupes Palpalis et Morsitans. Appelée aussi membrane interforcipulaire.

Ocelles. Trois petits organes visuels lisses situés sur la partie occipitale de la tête.

Paraglosses. Pièces jumellées prolongeant la lèvre inférieure, très développées chez les Muscidés non piqueurs; ils sont aussi appelés les labelles.

Péristome. Zone entourant la bouche.

Prophylaxie agronomique. L'ensemble des mesures utilisées dans la lutte antitsétsés par lesquelles on modifie le milieu pour le rendre inhabitable aux Tsétsés (éclaircissement des galeries forestières, débroussaillement, élagage des arbres) (v. planches II-IV).

Ptilinum. Ampoule frontale visible au moment de l'éclosion de l'adulte et caractérisant les Cycloraphes. Il manque chez les Orthoraphes.

Pulvillum. Les pulvilli sont des coussinets sur lesquels se trouvent les griffes qui arment le cinquième article du tarse chez certains Insectes.

Scutellum. Prolongement postérieur du thorax ; appelé aussi l'écusson.

Scutum. Partie postérieure du mésothorax; la partie antérieure est le prescutum.

Signum. Pièce chitinisée située au fond de l'utérus au milieu de laquelle débouchent les oviductes reliant les spermathèques à l'utérus. Son examen est très important pour la détermination des espèces appartenant au groupe Fusca (v. fig. 57).

Sillon vulviforme. Sillon égal aux ¾ du diamètre de l'hypopygium en place chez la Glossine mâle (v. fig. 12).

Sternite. Le corps de l'Insecte est soutenu par un exosquelette chitineux constitué par deux arcs : le tergite, arc supérieur ou dorsal, et le sternite, arc inférieur ou ventral.

Stigmate. Ouverture ventrale ou thoracique à laquelle aboutit un tronc trachéen.

Suture frontale ou cicatrice frontale est un sillon séparant, chez les Cycloraphes, la bande frontale du clypeus.

Tergite. L'exosquelette soutenant le corps de l'Insecte est formé théoriquement de deux arcs : le sternite (v. ce mot) et le tergite ou arc dorsal.

Trachées. Canaux rigides qui assurent la circulation de l'air à l'intérieur du corps de l'Insecte. Les gros troncs trachéens se divisent en de multiples ramifications qui pénètrent dans les plus petites parties de l'Insecte. Les trachées s'ouvrent à l'extérieur par des stigmates situés sur les côtés du thorax et de l'abdomen.

Trochanter. Pièce chitinisée placée entre la hanche ou coxa et le tibia.

Tsétsé. Syn. de Glossine.

Vertex. La région frontale s'étendant de la partie postérieure de la tête (occiput) à la base des antennes, et d'un œil à l'autre. Elle se divise en trois parties:

 1^0 le vertex;

2º le triangle ocellaire;

3º le front.

Zoophilie. Caractère biologique de certains Insectes hémophages s'attaquant de préférence au bétail ou au gibier.